



## **Observatoire sur les systèmes d'information les réseaux et les inforoutes au Sénégal**

---

### **BATIK**

**Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication  
Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS  
l'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal**

**N° 101 décembre 2007**

---

#### **Sommaire**

---

##### **\*Editorial\***

RASCOM 1 en orbite, préparons dès à présent RASCOM 2 !

##### **\*Actualités\***

Remous à la tête de l'Agence de régulation des télécommunications et des postes

Atelier eAtlas francophone Afrique de l'ouest

Première édition du Label Villes Internet Afrique -Sénégal

Lancement du nouveau passeport numérisé par le Président de la république

Atelier «Nouvelles technologies, nouveau journalisme, renforcement de la gouvernance»

Internet à l'honneur lors de la 11<sup>ème</sup> FILDAK

La France introduit des visas biométriques

Signature d'un accord de partenariat entre l'UCAD et Microsoft

Don de matériel informatique à cinq communautés rurales du département de Bambey

Alf@net et la promotion de l'informatique en langues nationales

Amitelo candidat pour la licence de service universel dans la région de Matam

##### **\*Politique\***

Habib Sy nommé ministre des Télécommunications et des TIC

Adoption par l'Assemblée nationale de quatre textes relatifs à la Société de l'information

Les radios communautaires plaident la révision de leur statut

L'ARTP met en garde contre l'envoi de sms mensongers sur le réseau Orange

##### **Infrastructures et services**

Lancement du satellite panafricain RASCOM-QAF 1

Amélioration de la qualité du réseau de téléphonie mobile d'Orange

Baisse des tarifs d'Orange sur les communications internationales et le mobile

##### **\*Projets\***

Les TIC au service de la gouvernance locale au Sénégal

Projet de création de trente centres de formation aux TIC dans les zones rurales

##### **\*Rendez-vous\***

Formation TIC à l'attention de porteurs de projets

---

---

---

## Editorial

---

RASCOM 1 en orbite, préparons dès à présent RASCOM 2 !

Quinze ans ! C'est le temps que les états africains auront mis, depuis la création en mai 1992 à Abidjan (Cote d'Ivoire) de l'Organisation régionale africaine de communications par satellite (RASCOM), avant de se donner les moyens de mettre en orbite le premier satellite panafricain de télécommunications. En effet après une multitude de reports, qui avaient fini par faire douter de la possibilité de matérialiser cet ambitieux projet, le satellite RASCOM-QAF 1 a finalement été lancé le 20 décembre 2007 par une fusée Ariane 5 à partir de la base spatiale de Kourou (Guyane française). Il s'agit de loin de l'entreprise commune la plus importante que les états africains aient eu à réaliser depuis leur accession à l'indépendance. A la fois objectif et moyen d'intégration, RASCOM marque un pas majeur sur le long et difficile chemin conduisant à l'unité africaine. En effet, jusqu'à cette date, l'Afrique était la seule région du monde à ne pas disposer de son propre système de télécommunications par satellite avec pour conséquence, du fait de la quasi inexistance de liaisons directes, le transit de l'essentiel des communications interafricaines par l'Europe ou les Etats-Unis, occasionnant le versement annuel d'une somme de 500 millions de dollars aux opérateurs de télécommunications occidentaux. Le coût de ce satellite étant « seulement » de 400 millions de dollars, il sera rapidement amorti même s'il faut prendre en compte les sommes nécessaires à l'installation des stations terriennes et à la maintenance de l'ensemble du dispositif. RASCOM permettra également la connexion de dizaines de milliers de villages jusqu'ici coupés du monde des télécommunications car situés dans des zones faiblement peuplées et/ou difficiles d'accès et donc délaissées par les opérateurs de télécommunications qui ne s'intéressent qu'à la rentabilité financière immédiate de leurs investissements sans se préoccuper de leur rentabilité sociale, des impératifs visant à un aménagement équilibré du territoire sans parler du droit de tous les citoyens, riches ou pauvres, urbains ou ruraux, à avoir un accès égal aux services de télécommunications. La durée de vie de ce satellite étant de quinze ans, l'Afrique, tirant les leçons de la longue et difficile gestation de RASCOM 1, doit dès à présent mettre en oeuvre les mécanismes qui permettront à l'horizon 2022 de lancer son remplaçant, tout en faisant en sorte que d'autres satellites africains soient lancés d'ici là pour faire face à la demande croissante en services de télécommunications de toute nature. Venant après la mise en service du câble sous-marin SAT 3 en 2002 et le lancement d'un satellite nigérian de télécommunications en mai 2007 et juste avant que ne commence la construction de l'East Africa Submarine Cable System (EASSy) qui desservira huit pays d'Afrique de l'Est du Soudan à l'Afrique du Sud en passant par Madagascar ainsi que certains pays d'Afrique centrale d'ici la fin 2008, RASCOM est un maillon important dans la mise en place d'une infrastructure africaine de télécommunications sans laquelle les initiatives visant à lutter contre la fracture numérique seront autant de châteaux construits sur du sable. Reste maintenant à poursuivre l'interconnexion des pays africains via des réseaux terrestres en fibre optique à haut débit afin de compléter le dispositif. Ceci dit, il faut rendre un hommage mérité au dirigeant libyen Mouammar Khadafi sans lequel cette aventure n'aurait pas été possible puisqu'il a contribué pour 61% à la réalisation de ce projet à travers le Libya Africa Portfolio for Investment (LAP) montrant ainsi à ses pairs africains que l'unité africaine se construira d'abord et avant tout par des actes concrets servant effectivement les intérêts de l'Afrique. A ce titre, Il est regrettable que ni le Président de la Commission de l'Union africaine ni aucun chef d'état ni de gouvernement africain n'ait jugé utile d'assister à cet évènement historique...

**Amadou Top  
Président d'OSIRIS**

---

---

---

## Actualités

---

\* Remous à la tête de l'Agence de régulation des télécommunications et des postes

Le Directeur général de l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP), Daniel Goumalo Seck, a été momentanément démis de ses fonctions le jeudi 27 décembre 2007 pour être remplacé par El Hadji Mansour Tandiné, Conseiller technique à la Présidence de la République. Cependant, suite aux vérifications effectuées, il s'est avéré que les accusations portées contre lui à travers des lettres anonymes avaient un caractère purement calomnieux et il a été reconduit dans ses fonctions quelques heures après.

ARTP : <http://www.artp-senegal.org/>

\* Atelier eAtlas francophone Afrique de l'ouest

Un atelier organisé par l'eAtlas francophone Afrique de l'ouest sur le thème « TIC, gouvernance et développement local » s'est tenu les 17 et 18 décembre 2007 au Campus numérique francophone de Dakar de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). Organisé autour de trois tables rondes portant sur les thèmes (1) Quels systèmes d'information territoriale pour les agglomérations ? (2) Des outils collaboratifs pour l'aide à la décision et la gouvernance des collectivités et (3) Quelles formations pour des TIC au service du développement territorial ? il a réuni plus de 70 participants composés d'universitaires, de chercheurs et d'acteurs du développement local.

eAtlas francophone Afrique de l'ouest : <http://galatea.univ-tlse2.fr/eatlas-francophonie>

\* Première édition du Label Villes Internet Afrique -Sénégal

La première édition du label Villes Internet Afrique-Sénégal s'est déroulée le 18 décembre 2007 dans les locaux du Campus numérique francophone de Dakar de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). Le premier prix (Baobase d'or) a été décerné à la Commune d'arrondissement de Gore, le second prix (Baobase d'argent) à la Commune d'arrondissement de Grand-Dakar et le troisième prix (Baobase de bronze) à la Commune d'arrondissement de Médina Gounass. Le Prix spécial du jury a été décerné à la Commune d'arrondissement de Yoff en récompense du rôle pionnier qu'elle a joué en la matière. Organisé par eAtlas francophone Afrique de l'ouest, le chapitre sénégalais d'Internet Society (Isoc-Sénégal) et OSIRIS en collaboration avec l'association Villes Internet (France), le label Villes Internet Afrique-Sénégal, par l'intermédiaire d'Ibrahima Sylla, Doctorant en co-tutelle à l'Université Toulouse Le Mirail et à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, a contacté quinze communes parmi lesquelles huit ont effectivement participé au concours. Le jury, présidé par Alex Corenthin, Président d'Isoc-Sénégal, était composé de Mouhamed Tidiane Seck, Directeur général de l'Agence de l'informatique de l'Etat (ADIE), Malick Ndiaye, ancien Conseiller technique du Premier pour les TIC, Olivier Sagna, Secrétaire général d'Osiris, Joseph Sarr responsable de la Commission NTIC du Conseil régional de Dakar, Emmanuel Eveno, Professeur à l'Université Toulouse Le Mirail et Florence Durand-Tornare, Déléguée générale de Villes Internet (France).

Mairie de Gorée : <http://www.mairiedegoree.org/>

\* Lancement du nouveau passeport numérisé par le Président de la république

Le 27 décembre 2007, à l'occasion d'une visite effectuée à la Direction de la police des étrangers et des titres de voyage (DPETV), le Président Abdoulaye Wade a procédé au lancement officiel du nouveau passeport numérisé comportant des informations biométriques. Le dispositif mis en place permettra la production journalière de 2000 passeports puis la remise à leurs propriétaires dans un délai de deux à trois jours. Pour se faire, huit centres de production et de délivrance seront installés à l'intérieur du pays (Guédiawaye, Tivaouane, Touba, Kaolack, Ziguinchor, Tambacounda, Saint-Louis et Matam) et huit autres centres seront établis à l'étranger (Paris, Milan, Madrid, New York, Abidjan, Libreville, Bamako et Djedda) afin de faciliter l'obtention de ce document par les Sénégalais de l'extérieur. Le passeport numérisé coûtera 20.000 FCFA et aura une durée de validité de cinq ans contre quatre pour les passeports actuellement délivrés. Cette innovation anticipe sur la volonté de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) d'instituer les passeports numérisés d'ici à 2010.

Ministère de l'Intérieur : <http://www.interieur.gouv.sn/>

\* Atelier «Nouvelles technologies, nouveau journalisme, renforcement de la gouvernance»

L'Institut Panos Afrique de l'ouest (IPAO) organisé du 13 au 15 décembre à Dakar (Sénégal) un atelier régional sur les médias et les enjeux des TIC en Afrique de l'Ouest portant sur le thème « Nouvelles technologies, nouveau journalisme, renforcement de la gouvernance ». Différents thèmes ont été abordés parmi lesquels « Journalisme à l'ère de la société de l'information » et « Blogs, gouvernance et développement »

IPAO : <http://www.panos-ao.org/>

\* Internet à l'honneur lors de la 11<sup>ème</sup> FILDAK

Lors de la onzième Foire internationale du livre et du matériel didactique de Dakar (FILDAK) qui s'est déroulée du 5 au 11 décembre 2007, le Professeur Babacar Diop Buuba, du département de Lettres classiques de la Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), a prononcé la conférence inaugurale sur le thème « Le livre, outil de promotion de la citoyenneté et de la diversité culturelle ». A cette occasion, il a préconisé l'utilisation d'Internet comme complément du livre arguant du fait que si le livre est effectivement un outil d'échanges, Internet se singularise par la rapidité avec laquelle il interconnecte les acteurs et les possibilités qu'il offre d'associer le texte, le son et l'image à travers sa dimension multimédia.

\* La France introduit des visas biométriques

Dans un communiqué de presse, l'ambassade de France au Sénégal a informé le public qu'à partir du 22 décembre 2007, tous les visas d'entrée dans l'espace Schengen seront biométriques ce qui nécessitera la prise d'empreintes digitales et une photo numérisée. Cette nouvelle procédure fait suite à une décision de l'Union européenne prise le 8 juin 2004.

Ambassade de France au Sénégal : <http://www.ambafrance-sn.org/>

\* Signature d'un accord de partenariat entre l'UCAD et Microsoft

Le 5 décembre 2007 l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) et Microsoft ont signé un accord de partenariat en vue d'accompagner les étudiants dans leur formation en informatique. Dans le cadre de la mise en place d'une initiative dénommée « Windows live@edu », l'UCAD va pouvoir mettre à la disposition de chacun de ses 60 000 étudiants une adresse électronique à vie d'une capacité de stockage de 2 Gigabits ainsi qu'un nom de domaine personnalisé. De plus, cet accord va permettre de procéder à la modernisation des installations du Centre de calcul, dont le matériel informatique est frappé par l'obsolescence.

\* Don de matériel informatique à cinq communautés rurales du département de Bambey

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'appui institutionnel aux collectivités locales financé par la coopération française, les communautés rurales de Keur Samba Kane, Ngogom, Thiakhar, Dangalma et Baba Garage, situées dans le département de Bambey, ont bénéficié d'un important lot de matériels informatiques et de bureautique d'un coût global de 35 millions de FCFA.

\* Alf@net et la promotion de l'informatique en langues nationales

Depuis octobre 2007, l'Association nationale pour l'alphabétisation des adultes (ANAFa) a mis en ligne le site Web du projet Alf@net à partir duquel il est possible de télécharger des outils, des logiciels libres et des didacticiels en wolof et dans d'autres langues nationales du Sénégal. Disposant d'un blogue, d'un Wiki, d'un forum de discussion et d'un espace de formation à distance, le site Alf@net se veut un espace d'échange et de mise en synergie des efforts visant à améliorer l'accès aux technologies de l'information dans les langues africaines notamment à travers la localisation des logiciels libres dans ces langues. Accessible en Wolof, en français et anglais, ce site Web.

Alf@net : <http://www.alfanet.anafa.org/>  
ANAFa : <http://www.anafa.org/>

\* Amitelo candidat pour la licence de service universel dans la région de Matam

Le groupe Amitelo, multinationale spécialisée dans les services téléphoniques à travers Internet dont le siège est à Zurich (Suisse), a fait acte de candidature pour l'exploitation de la licence de service universel proposée par l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) dans la région de Matam. Amitelo a déjà passé des accords de partenariats avec des opérateurs de télécommunications en Gambie, au Mali et en Sierra Leone.

Amitelo Afrique : <http://www.amitelo-afrique.net/>

---

## Politique

---

\* Habib Sy nommé ministre des Télécommunications et des TIC

Dans le cadre de la réduction de la taille du gouvernement qui est passée de 38 à 28 ministres le 3 décembre 2007, M. Habib Sy a été nommé, Ministre d'Etat, Ministre des Infrastructures, Transports terrestres, des Télécommunications et des TIC. Il remplace dans

---

---

les fonctions de ministre des Postes, des Télécommunications et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, Mme Sophie Gladima Siby nommée le 19 juin 2007.

\* Adoption par l'Assemblée nationale de quatre textes relatifs à la Société de l'information

Le 30 novembre 2007, l'Assemblée nationale a voté quatre projets de lois organisant le secteur des technologies de l'information et de la communication. Ces textes consistent en une loi d'orientation sur la société sénégalaise de l'information (Loi n° 30-2007 sur la société de l'information), une loi destinée à réprimer la cybercriminalité (Loi n° 31-2007 sur la cybercriminalité), une loi visant à la protection des données à caractère personnel (Loi n° 32-2007 sur la protection des données à caractère personnel) ainsi qu'une loi définissant le cadre juridique pour les transactions électroniques (Loi n° 33-2007 sur les transactions électroniques). L'élaboration de ces textes de loi entamée en août 2005 à l'occasion d'un séminaire où la revue des différents textes existant au Sénégal a été effectuée. La rédaction de ces textes a été confiée à des comités spécifiques composés de juristes sénégalais qui ont travaillé en collaboration d'experts étrangers.

\* Les radios communautaires plaident la révision de leur statut

A l'occasion d'un atelier de planification stratégique organisé au bénéfice des dirigeants des radios communautaires et de leurs partenaires, l'Union des radios associatives et communautaires (URAC) par la voie d'Oumar Seck Ndiaye, son Président, a fait un plaidoyer en faveur de la révision du cahier des charges régissant les radios communautaires. Les principales revendications vont dans le sens de pouvoir traiter des informations à caractère politique, ce qui leur est actuellement interdit par l'article 18, et pouvoir bénéficier de recettes publicitaires, ce qui leur est dénié en vertu de l'article 19. Ces deux revendications ont été rejetées par Bacar Dia, Ministre de l'Information, des Relations avec les Institutions et porte-parole du gouvernement, qui a menacé de changer leur statut en radios commerciales si elles s'avisait de changer d'orientation.

\* L'ARTP met en garde contre l'envoi de sms mensongers sur le réseau Orange

L'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) a publié un communiqué dans la presse informant que « des personnes mal intentionnées effectuent des actes de sabotage sur le réseau téléphonique de la Sonatel » consistant à diffuser message émanant prétendument de la Sonatel selon lequel en envoyant un sms à quinze personnes, vous aurez droit à un rechargement de 5000 Francs Cfa. Avant l'ouverture d'une éventuelle enquête judiciaire, l'ARTP a informé le Procureur de la République de ces activités à caractère illégal conformément à l'article 69 du Code des télécommunications.

ARTP : <http://www.artp-senegal.org/>

---

## **Infrastructures et services**

---

\* Lancement du satellite panafricain RASCOM-QAF 1

Le satellite panafricain RASCOM-QAF 1, le premier satellite dédié aux télécommunications de l'ensemble du continent africain, a été lancé le 20 décembre 2007 par une fusée Ariane 5 à partir de la base de Kourou, en Guyane française. Le satellite qui a été mis en orbite fournira des services fixes de qualité à de faibles coûts pour la voix, les données, les

télécommunications, l'accès Internet à grand débit, ainsi que la vidéo, la télévision et la radiodiffusion sonore et ce aussi bien dans les zones urbaines que rurales. L'intérêt de ce satellite qui a nécessité un investissement de 200 milliards de francs CFA est qu'il va permettre à l'Afrique d'économiser annuellement 250 milliards de FCA, auparavant payés aux opérateurs étrangers. Pour son fonctionnement, quatre stations de contrôle et de télémétrie seront installées au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en Gambie et en Libye. D'une durée de vie de quinze ans, ce satellite couvrira l'intégralité du continent africain et les îles qui lui sont associées ainsi qu'une partie de l'Europe et du Moyen-Orient.

RASCOM : <http://www.rascom.org/>

\* Amélioration de la qualité du réseau de téléphonie mobile d'Orange

Le Président directeur général de la Sonatel, Cheikh Tidiane Mbaye a déclaré que la qualité du réseau téléphonique de sa société s'était améliorée avec une baisse des taux de coupure de 30%. Selon les chiffres fournis par la Sonatel, en octobre 2007, 53% des clients d'Orange se déclaraient satisfaits du réseau. Le PDG de la Sonate a indiqué qu'une dizaine de milliards avaient été investis par sa société pour régler les problèmes de réseaux qui avaient valu à sa société de se voir infligé une amende d'un montant de 3 milliards 169 millions de FCFA par l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP).

Sonatel : <http://www.sonatel.com/>

\* Baisse des tarifs d'Orange sur les communications internationales et le mobile

Le 4 décembre 2007, Orange a annoncé une baisse de ses tarifs de 6 à 40 % applicable à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2007. Cette baisse s'est accompagné d'une simplification tarifaire avec un tarif unique de 90 FCFA TTC (soit une baisse allant de 40 à 22%) de 8 heures à 23 heures et un autre de 50 FCFA TTC quel que soit le réseau appelé (Tigo, Orange et fixe) pour les clients de la formule prépayée. De leur côté, les clients de la formule post payé bénéficient d'un tarif unique de 80 FCFA TTC, de 8 heures à 23 heures et 50 FCFA TTC à partir de 23 heures. Sur l'international, Orange propose désormais un tarif unique de 170 FCFA TTC pour l'ensemble de ses clients, prépayé comme post payé, quelle que soit l'heure ou la destination ce qui correspond à une baisse de 6% par rapport aux anciens tarifs Teranga et 15% pour les tarifs Orange pré payé.

Orange : <http://www.orange.sn/>

---

## Projets

---

\* Intégration des TIC dans la gouvernance locale au Sénégal

Déployé dans huit communautés rurales des départements de Kaffrine et Kébémér par une équipe pluridisciplinaire de chercheurs appartenant au Laboratoire de traitement de l'information (LTI) de l'Ecole Supérieure Polytechnique (ESP) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), le projet « Intégration des TIC dans la gouvernance locale au Sénégal », financé par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) en collaboration avec le Programme des nations unies pour le développement (PNUD), vise à conduire une expérience-pilote dans le but d'élaborer une stratégie d'intégration d'applications et de services intégrant les TIC dans le processus de décentralisation et de

gouvernance locale. Consistant notamment à développer des outils appropriés permettant la gestion du cadastre rural et de l'état civil, l'élaboration des budgets ou encore l'interaction entre les collectivités locales et leurs administrés à travers une plate-forme interactive, il comporte également un volet renforcement de capacités tenant compte des contextes, des besoins et attentes des collectivités.

TIC et gouvernance locale: <http://www.lti-ucad.sn/>

\* Projet de création de trente centres de formation aux TIC dans les zones rurales

L'Agence nationale pour l'emploi des jeunes (ANEJ) est en train de finaliser un projet dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) dont le principal objectif est de créer 90 emplois directs. Financé à hauteur de 328 millions de francs CFA par une fondation suisse, le projet sera implanté dans les zones rurales où il permettra l'installation de 30 centres de formation en technologies de l'information et de la communication dispensant des formations gratuites.

ANEJ : <http://www.anej.sn/>

---

## Rendez-vous

---

\* Formation TIC à l'attention de porteurs de projets

En partenariat avec l'école Eticca et l'ONG Synapse, le Club de la Solidarité Numérique organisera du 2 au 4 janvier 2008 à Dakar (Sénégal) une session de formation à la « Création et mise à jour de site Internet » à destination de quinze porteurs de projets. Les caractéristiques principales sur la base desquelles les projets seront retenus sont la viabilité, la création d'emplois et leur caractère social.

Club de la solidarité numérique : <http://www.club-solidarite-numerique.org/>

---

**Envoyez-nous vos informations : [osiris@osiris.sn](mailto:osiris@osiris.sn)**

**Dossiers spéciaux, abonnement et archives : <http://www.osiris.sn/>**



**Cette création est mise à disposition sous un contrat Creative Commons (Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.0) Osiris, décembre 2007.**

---